

FORMATION - Devenir Accompagnateur ECRAINS®

Environnement intérieur

Mots clés

pollution qualité de l'air

Qu'est-ce que la méthode ECRAINS® ? Qu'apporte-t-elle à la qualité de l'air intérieur ?

La méthode ECRAINS® a été développée par l'ADEME après plusieurs années de recherche et développement par des professionnels du bâtiment et de la santé. Elle vise à faciliter l'inscription de stratégies d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans des projets de construction ou réhabilitation. Ce sujet est essentiel et crucial en ce XXIème siècle, alors que les personnes passent un temps croissant en intérieur depuis la crise sanitaire et que les études épidémiologiques confirment les unes après les autres que la pollution intérieure est une cause majeure de maladies graves et de problèmes respiratoires.

Qui sont les accompagnateurs ECRAINS® ? Quels sont leurs rôles ?

L'accompagnateur ou accompagnatrice ECRAINS® est en charge, au sein de l'équipe projet, de guider et coordonner les efforts visant à garantir une bonne qualité de l'air intérieur. Pour cela, il peut s'appuyer sur les outils de la méthode ECRAINS® ainsi que sur un réseau d'acteurs.

Objectifs de la formation

- Avoir la capacité de mettre en œuvre la méthode ECRAINS® sur des projets de construction neuve ou de réhabilitation
- Connaître la structure de la méthode et ses différents outils, ainsi que le public cible de chacun
- Identifier les phases clés pour l'accompagnateur ECRAINS® et les acteurs principaux afin de mieux anticiper les besoins
- Comprendre son rôle et ses responsabilités en tant qu'accompagnateur ECRAINS®

À qui s'adresse cette formation ?

- Pour les bureaux d'étude : connaissances sur la qualité de l'air intérieur (QAI) et connaissance de l'acte de construire
- Pour les maîtres d'ouvrage publics ou privés : volonté de porter un projet ECRAINS prochainement
- Pour les associations et services de l'Etat : volonté de bien comprendre la démarche afin de participer à sa diffusion

Prérequis

Pour obtenir le statut d'accompagnateur ECRAINS®, **il est nécessaire de posséder des connaissances sur la qualité de l'air intérieur (QAI) et l'acte de construire.** Pour vérifier ces connaissances, nous vous demandons de **fournir 3 références de missions de conseil** sur la qualité de l'air intérieur réalisées en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage ou au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Type d'évènement
Formation

Date
du mercredi 4
novembre 2026 au
jeudi 5 novembre
2026

Publics :
Professionnels

Précisions :
Bureaux d'études,
maîtrises d'ouvrages
publiques ou privées,
associations et
services de l'Etat

Lien externe
[Lien formation](#)

Personne contact

Agathe
Peyre
Responsable Formation
formation@envirobat-oc.fr
07 44 42 39 47

Adresse

34000 Toulouse ou
Montpellier
France

Organisateur

- **[Envirobat Occitanie](#)**
31500
Toulouse

Formation

Coût / Tarif

1200 € nets de taxes (déjeuner inclus) / Adhérents Envirobat Occitanie
: 800 € nets de taxes (déjeuner inclus).